

Livre de Bord



Villiers le Sec 2011

Sommaire

Label de qualité pour Interfac (remise de prix)
Repas des Aînés
Défilé de Carnaval au village
Conseil Municipal – le taux des quatre taxes augmenté
Décès de Mr Jean-Claude LEFÈVRE – Maire du Village
Biographie de Mr Jean-Claude LEFÈVRE
Émouvantes obsèques de Mr Jean-Claude LEFÈVRE
Mr Jean-Claude LEFÈVRE – mot de la Ligue contre le Cancer
Élection Conseil Municipal
Conseil Municipal – indemnités de fonction restent identiques
Rentrée des classes – classe de Mme Sandrine RICHELANDET (CP et Grande Section Maternelle)
Cours de gymnastique
Conseil Municipal – Plan de circulation
Conseil Municipal – la communauté d’agglomérations voit le jour
Soleil pour la fête foraine
Soirée Beaujolais nouveau : beau succès
Cantine scolaire : effectif en hausse –Mmes Nathalie CHARRIER - Géraldine IDDIR – Mr Mickaël COUVÉ
Conseil Municipal : préparation des animations 2012
Vacances de Noël pour les enfants
Noël à la Cantine





Label de qualité pour Interfac

Mercredi 16 février 2011

Mercredi 16 février, le Dr Leiritz, président du district Haute-Marne de football, accompagné de Jérôme Beaulande, conseiller technique, a remis au club local d'Interfac le label qualité pour son école de foot. Cette distinction vient récompenser le travail effectué par tous les animateurs, éducateurs et dirigeants des équipes jeunes.

L'école de foot, en plus de sa mission éducative, assurée par un encadrement formé et compétent, enseigne le football dans le respect des règles tout en cul-

tivant l'esprit sportif fait de tolérance et de fair-play. Pour clôturer ce moment important dans la vie du club, un vin d'honneur a été offert à l'ensemble des participants où en plus des enfants, de leurs parents, les dirigeants ont apprécié la présence et le soutien de Paul Flamérion, conseiller général, de Jacques Jeunet, de la commission des terrains, ainsi que de Bernard Huguenel, président du club voisin de l'ASPTT, avec lequel des ententes permettent à tous les jeunes de 13-15 ans de pouvoir jouer à leur sport favori.



La remise du label a été effectuée le 16 février.



Les aînés se mettent à table

19 février 2011



Le repas a réuni quelque 60 convives.

Samedi 19 février, les aînés se sont retrouvés à la salle des fêtes pour leur repas annuel offert par la municipalité.

En préambule, Laurence Meunier, accompagnée des bénévoles, membres du conseil municipal, a accueilli et souhaité la bienvenue aux quelque 60 convives.

«Aujourd'hui, quelqu'un nous manque et nous pensons bien à lui. Nous espérons le revoir bientôt à la mairie.» Ces quelques mots étaient adressés à Jean-Claude Lefevre, maire de la commune, retenu par des problèmes de santé. Une feuille est passée de table en table où chacun a pu lui adresser des mots de sympathie.

Les invités ont savouré le bon repas préparé par un traiteur renommé. L'après-midi s'est prolongé dans une bonne ambiance, par des histoires tandis que d'autres battaient les cartes.

Le service a été assuré impeccablement sous l'œil attentif de "Biscotte".



5



Samedi 9 Avril 2011

CONSEIL MUNICIPAL

Le taux des quatre taxes augmente

Le conseil municipal s'est réuni le 9 avril sous la présidence de Laurence Meunier, première adjointe.

Taxes : Jacky Rosier, troisième adjoint, a donné des explications sur le nouveau mode de calcul des taux suite au transfert d'une partie de la fiscalité du Département et de l'Etat. La première adjointe a fait part de simulations d'augmentation à 2 %, 3 %, 4 % et 5 % ainsi que le produit attendu. Par douze voix pour et une voix contre, le conseil a opté pour une hausse de 4 %, soit taxe d'habitation à 17,98 % ; taxe sur foncier bâti à 17,15 % ; taxe sur le foncier non-bâti à 20,90 % et la CFE (ex-taxe professionnelle) à 16,99 %.

Comptes : les comptes administratifs 2010 des budgets principal, assainissement et lotissement ont été adoptés à l'unanimité.

Budgets primitifs : le conseil municipal a adopté les budgets primitifs général, assainissement et lotissement. Le budget primitif général s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 610 618 € et 344 719 € en investissement. Le budget assainissement s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 94 948 € et à 61 965 €, en investissement. Le budget pri-

mitif du service lotissement s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 2 406 €.

Assainissement : le conseil a décidé, à l'unanimité, d'augmenter de 2 % la redevance assainissement ; soit 0,75 € le mètre cube d'eau et 22,85 € la partie fixe forfaitaire par branchement.

Voirie rue du Levant : Jacky Rosier a présenté le dossier de travaux de réfection de voirie d'une partie de la rue du Levant (entre la rue Chaude et le parking de l'école) ainsi que divers devis d'entreprises locales. Le conseil municipal, a décidé, à l'unanimité, de réaliser ces travaux.

Agent communal : le contrat CUI de Marina Bonfils, engagée pour tenir le bureau de l'agence postale, est arrivé à échéance et il n'est pas reconduit. Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, la création d'un poste d'agent communal pour l'agence postale et fixé à 17 h 30 le nombre d'heures de travail hebdomadaire.

Terrain de foot : concernant l'utilisation du terrain de foot avec Interfac, une convention a été signée entre les deux parties. Le compteur EDF sera remis au nom de la commune.

Au fil des dossiers

- Laurence Meunier a fait le compte rendu de la dernière réunion du conseil communautaire de la CCPC.
- Annie Verset, deuxième adjointe, a fait part des préparatifs pour le 8 mai. La préparation du 14 juillet y sera traitée.
- Franck Humbert a demandé si la commune serait d'accord pour remplacer les arbres initialement prévus sur le terre-plein central de la rue Saint-Savinien par un espace pelouse. Le conseil municipal n'y voit aucune objection.
- Laurence Meunier a donné lecture du courrier de M. Fabre concernant la location du bail chasse et le nombre de fusils. Le conseil ne s'oppose pas à une baisse du prix de la location mais demande à réfléchir sur l'augmentation demandée du nombre de fusils.
- Compte-tenu de diverses plaintes de riverains, une note relative aux nuisances diverses sera élaborée et distribuée.



**VILLIERS-LE-SEC**

07 MAI 2011

Le conseil municipal de Villiers-le-Sec,
à la douleur de vous faire part du décès de
Monsieur

Jean-Claude LEFEVRE

Maire de Villiers-le-Sec
survenu le 7 mai 2011, à l'âge de 64 ans,
des suites d'une longue maladie.

Sincères
condoléances

**VILLIERS-LE-SEC**

07 MAI 2011

Madame Simone LEFEVRE, sa maman ;
Philippe et Céline, Arnaud et Cristelle, ses enfants ;
Ses petits-enfants ;
Madame Françoise LECLERE, sa sœur ;
Les familles LEFEVRE et PIAULT ;
Ainsi que toute la parenté,
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur

Jean-Claude LEFEVRE

Maire de Villiers-le-Sec
Président de la Ligue contre le cancer
de la Haute-Marne

survenu le 7 mai 2011, à l'âge de 64 ans.
Jean-Claude repose en la Résidence funéraire des
Etablissements Guérin, rue de la Marne, à Chaumont,
où des visites peuvent lui être rendues.
Ses obsèques seront célébrées mercredi 11 mai, à 10 h,
en l'église de Villiers-le-Sec, suivies de la crémation
dans la plus stricte intimité.

La famille rappelle à votre souvenir

Nadine

son épouse, décédée en 2003 ;

Lucas

son petit-fils, décédé en 2007 ;

Gérard

son frère, décédé en 2002.

Les condoléances se feront sur registre.

Ni fleurs, ni plaques.

Une corbeille recevra vos dons en faveur de la Ligue
contre le cancer.

Cet avis tient lieu de faire-part.



NECROLOGIE

Jean-Claude Lefevre maire de Villiers-le-Sec

C'est avec une vive émotion que la population de Villiers-le-Sec a appris le décès de son maire, Jean-Claude Lefevre survenu samedi.

Né le 3^e février 1947 à Joinville, Jean-Claude était le 2^e d'une fratrie de trois enfants, Françoise et Gérard. Après des études au petit séminaire à Langres, Jean-Claude est rentré à l'armée en Allemagne de 1966 à 1969 et a fait carrière dans la police nationale à partir de 1969. Il a débuté en région parisienne comme gardien de la paix jusqu'en 1981, date à laquelle il est revenu au commissariat de police de Chaumont.

Il a réussi le concours d'inspecteur de police en 1993, est reparti à Noisy-le-Sec pour terminer sa carrière à Saint-Dizier comme lieutenant de police aux Renseignements généraux.

Jean-Claude a épousé Nadine Piault, d'Osne-le-Val, en 1972. De leur union sont nés deux enfants, Philippe en 1973 et Arnaud en 1979. Ils lui ont donné cinq petits-enfants : Solène, Eléa, Julianne, Lucas, Jérémy. Jean-Claude a traversé des moments pénibles, il a eu la douleur de perdre son frère Gérard en 2002, son épouse Nadine en 2003 et son petit-fils Lucas, en 2007. Depuis, il ne vivait que pour ses enfants et petits-enfants qu'il adorait. Philippe s'est marié avec Céline, en 1997, à Villiers-le-Sec.

Demeurant à Villiers-le-Sec où ils avaient fait acquisition d'un pavillon, Jean-Claude est entré au conseil municipal, chargé du secteur scolaire et sécurité de 1982 à 1991. Il a été adjoint au chef de corps communal des sapeurs-pompiers à Villiers-le-Sec, de 1985 à 1990 et président de l'Amicale de la police de 1984 à 1992.

Engagé dans la Ligue départemen-



tale contre le cancer depuis 2003, il y a assuré les fonctions de vice-président puis de président départemental.

Maire de Villiers-le-Sec depuis mars 2008, il avait su fédérer les énergies de la commune. Il était vice-président de la communauté de communes de Chaumont, chargé du secteur social et de la petite enfance. Jean-Claude a eu le plaisir de marier son 2^e fils Arnaud à Christelle en mai 2009 à Villiers-le-Sec.

Médaillé des Palmes académiques, il a obtenu la médaille d'honneur de la police et le diplôme d'honneur de la Sécurité routière. La commune perd aujourd'hui un homme, un maire compétent, à l'écoute de tous ses administrés, droit, juste, allant jusqu'au bout de ce qu'il entreprenait.

C'est avec courage qu'il a lutté contre une longue maladie, fléau contre lequel il se battait de toutes ses forces au niveau départemental et au-delà. Jean-Claude laissera le souvenir d'une personne agréable, discrète, aimant le dialogue. Ses obsèques auront lieu mercredi à Villiers-le-Sec.

Notre journal présente à ses enfants et petits-enfants et à toute sa famille, ses condoléances.



7 MAI 2011

VILLIERS-LE-SEC

Emouvantes obsèques de Jean-Claude Lefevre

C'est avec une intense émotion que se sont déroulées mercredi, dans le recueillement le plus profond, les obsèques de Jean-Claude Lefevre, maire de Villiers-le-Sec, enlevé par un mal implacable trop prématurément à l'affection des siens.

L'église s'est avérée bien trop petite pour accueillir toutes les personnes venues rendre un dernier hommage à Jean-Claude, parmi lesquelles avaient pris place Luc Chatel, maire de Chaumont, ministre de l'Éducation nationale ; Claude Morel, préfet, de nombreux conseillers généraux, maires, le conseil municipal de Villiers-le-Sec au grand complet, des élus, le colonel Jaouen, chef de corps du 61^e RA, le directeur de la sécurité publique, le lieutenant-colonel Vautier, représentant le colonel Boyer, commandant la gendarmerie de Haute-Marne, des officiers, sous-officiers de la gendarmerie, de la police, de l'ONF, des sapeurs-pompiers de Villiers-le-Sec, des médecins, du personnel communal, des anciens, des amis... Au cours de l'office religieux célébré par le père Gérard Beuret, ami du défunt, assisté du diacre Lawrence Turner et de Mme Pierre, des allocutions se sont succédées. Laurence Meu-

nier, première adjointe a ainsi dit *«un serviteur nous a quitté aujourd'hui, une vie d'un homme simple, droit, passionné, travailleur, juste, prévenant, perfectionniste, fidèle, très croyant, aimant et toujours préoccupé de servir l'autre.»*

Pour Marcel Marchand, secrétaire général du comité haut-marnais de la Ligue nationale contre le cancer, *«Voilà un an à peine, toute l'équipe de la Ligue t'installait au poste de président avec l'assurance d'avoir choisi le meilleur d'entre nous par l'engagement militant, le sens de l'organisation, des relations humaines... Jean-Claude, ton souvenir sera toujours présent, sache que toute l'équipe du comité est bien décidée à poursuivre le combat, ton combat»*.

Luc Chatel a salué la mémoire d'un homme qu'il a su apprécier, malheureusement pendant trop peu de temps puisqu'il n'a passé que trois années au sein de la communauté de communes comme vice-président.

«J'aurais aimé travailler avec Jean-Claude plus longtemps, ses qualités humaines, son engagement et sa volonté de réussir ne sont plus à démontrer, Jean-Claude avait de bons projets pour sa commune».





COMITE DE
HAUTE-MARNE

6 JUIN 2010

AGRÉÉE PAR



COMITÉ DE LA CHARTE
don en confiance



Le 7 mai dernier, après 8 mois d'un combat courageux, s'en est allé un homme remarquable et dévoué à la cause des malades et des faibles, Jean-Claude LEFEVRE, Président du Comité 52 de la Ligue contre le cancer. Il a été emporté par le fléau qu'il combattait depuis de nombreuses années. Jean-Claude a, en effet, commencé par être délégué communal de la Ligue en 1982 et jusqu'en 1992. Sa vie professionnelle et les mutations y afférentes, l'avaient contraint de suspendre son engagement pendant

quelques années.

Il s'est investi à nouveau en 2003 après avoir perdu son père et son épouse. Et quel investissement ! Vice-Président du Comité de 2003 à 2010, il en a été l'âme, le moteur, l'élément dynamique.

Sans cesse à la recherche de solutions pour soulager les malades, les soutenir moralement, financièrement, il est à l'origine de la mise en place des groupes d'écoute sur le département avec, au préalable, la formation des bénévoles volontaires.

Jean-Claude soutenait qu'il fallait que le Comité soit présent partout où l'on parlait de «cancer» et d'aide aux malades.

Lui-même était : Vice-Président du CISS-CA (Collectif Inter-associatif Sur la Santé Champagne Ardenne), membre du Conseil de la CPAM Haute-Marne, membre du Conseil Scientifique du réseau ONCOCHA

(réseau de cancérologie Champagne Ardenne), membre de l'INCa (Institut National du Cancer), membre de l'Observatoire National sur la fin de vie, membre du Groupement Sanitaire en Cancérologie du Sud Haute-Marne, Vice-Président du Conseil de Surveillance de l'hôpital de CHAUMONT et Président du Comité 52 de la Ligue contre le cancer depuis le 11 juin 2010.

Il entretenait des liens étroits avec les cancérologues locaux en qui il saluait «de grands professionnels» et en qui il avait entière confiance. Il a d'ailleurs prouvé que ce qu'il disait et répétait n'étaient pas de vaines paroles : dès qu'il a appris, en septembre, qu'il était atteint d'un cancer du poumon, il nous a confié «Je serai soigné à CHAUMONT. S'il y a quelque chose à faire pour que je survive, ils le feront !»...

Rien n'a été possible, la maladie avait trop progressé quand elle a été découverte. Jean-Claude le savait depuis quelque temps et s'était préparé ces dernières semaines pour partir serein, sa grande foi l'y a aidé.

Le 11 mai, lors de ses obsèques à VILLIERS LE SEC, auxquelles assistaient des centaines de personnes, d'émouvants hommages lui ont été rendus par Madame Laurence MEUNIER, son adjointe à la mairie de VILLIERS LE SEC, par Monsieur Marcel MARCHAND, secrétaire général du Comité 52 de la Ligue contre le cancer et par Monsieur Luc CHATEL, Ministre de l'Éducation Nationale et Maire de CHAUMONT.

Le 24 juin prochain, lors de l'Assemblée Générale de la Fédération de la Ligue contre le cancer à NOGENT (il est à l'origine de la tenue de cet événement en Haute-Marne), le Professeur Gilbert LENOIR, Président, rendra un hommage solennel à ce grand ligueur.

Nous, membres du Comité 52, sommes fiers d'avoir travaillé à ses côtés. Nous resterons marqués par cet homme «Simple, droit, passionné, travailleur, juste, humble, courageux, prévenant, perfectionniste, fidèle, très croyant, aimant et toujours préoccupé à servir l'autre» (Madame MEUNIER, le 11 mai 2011).

Le Vice-Président
Claude CLÉMENT



Année 2011



Élections partielles du Dimanche 29 Mai

Nombre d'inscrits	496
Nombre votants	251
exprimés	250
Majorité absolue	126

Candidats	Voix
GIRARDOT Jean-Marie	144
DECOBERT Romain	92
ÉTIENNE Pierre	83
ROZE Claude	81
ÉCOFFET Nadia	73

Candidats	Voix
JOBARD Olivier	67
MEUGNIOT Vincent	64
COUVE Mickaël	64
DUFANT Isabelle	51

Élections partielles du Dimanche 5 Juin – 2^{ème} Tour

Nombre d'inscrits	496
Nombre votants	222
exprimés	222

Candidats	Voix
ÉTIENNE Pierre	92
DECOBERT Romain	88
ROZE Claude	61

Candidats	Voix
MEUGNIOT Vincent	49
ÉCOFFET Nadia	44
DUFANT Isabelle	25

Élections à la Fonction de Maire et des Adjoints – Lundi 13 Juin

MAIRE

Votants	15
Exprimés	12
Bulletins blancs	3
Majorité absolue	7

Candidate	Voix
MEUNIER Laurence	12

Madame MEUNIER Laurence est élue à la fonction de Maire

ADJOINTS

1^{er} Adjoint

Votants	15
Exprimés	14
Bulletin blanc	1
Majorité absolue	8

Candidat	Voix
ROSIER Jacky	14

Monsieur ROSIER Jacky est élu à la fonction de 1^{er} Adjoint

2^{ème} Adjoint

Votants	15
Exprimés	13
Bulletins blancs	2
Majorité absolue	7

Candidats	Voix
VERSET Annie	9
ÉTIENNE Pierre	3
LAVEY Yannick	1

Madame VERSET Annie est élue à la fonction de 2^{ème} Adjoint

3^{ème} Adjoint

Votants	15
Exprimés	11
Bulletins blancs	4
Majorité absolue	6

Candidats	Voix
CORNEUX Marc	9
LAVEY Yannick	2

Monsieur CORNEUX Marc est élu à la fonction de 3^{ème} Adjoint

4^{ème} Adjoint

Votants	15
Exprimés	14
Bulletin blanc	1
Majorité absolue	8

Candidats	Voix
LAVEY Yannick	14

Monsieur LAVEY Yannick est élu à la fonction de 4^{ème} Adjoint



se
CONSEIL MUNICIPAL

Les indemnités de fonction en question

Le conseil municipal s'est réuni le 23 juin, sous la présidence du maire, Laurence Meunier.

Indemnités de fonction : le conseil municipal a fixé les indemnités de fonction du maire et des adjoints sur la base du taux maximal annuel d'un maire et des adjoints d'une commune de 500 à 999 habitants, soit 30 % de l'indice 1015 pour le maire et à l'indice 8,25 % pour les adjoints. Ils ont décidé également que les indemnités de fonction seront versées depuis la date de l'élection du maire et des adjoints, à savoir le 13 juin.

Listes des commissions extra-municipales : le maire a donné lecture d'une liste de différentes commissions municipales et extra-municipales. Le conseil municipal a approuvé ce choix et les conseillers se sont inscrits dans lesdites commissions. Les personnes du village désirant faire partie de ces commis-

sions peuvent venir s'inscrire en mairie aux heures et jours de permanences du secrétariat assez rapidement.

Création d'un poste d'adjoint territorial d'animation à temps non-complet : le conseil municipal a décidé de créer un poste d'adjoint territorial d'animation à temps non-complet (17 heures 30/35) à compter du 1^{er} septembre et a autorisé le maire à faire la déclaration de vacance de poste et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Affaires diverses : Laurence Meunier a informé le conseil municipal que les feuillets d'inscription pour le CLSH de juillet à Jonchery ont été distribués aux familles du village. Elle a fait part également que la commune a reçu les feuilles d'inscriptions pour les transports scolaires pour le regroupement pédagogique (service gratuit) et pour l'enseignement secondaire (service payant) qui seront distri-

buées en début de semaine prochaine.

Pierrette Huens a informé qu'il y aura un repas organisé le 14 juillet à midi à la salle des fêtes.

Jacky Rosier, premier adjoint, a rendu compte des travaux terminés de la rue du Levant, ainsi que les travaux dans l'entrée du parking menant au groupe scolaire.

Laurence Meunier a indiqué qu'elle a reçu un courrier de l'association des Cyclos cardiaques

informant du passage dans la commune de leur association le 8 juillet. Elle a informé également d'un courrier de l'association Rando Raid du Viaduc qui demande l'utilisation de certains chemins de bois pour leur sortie annuelle le 3 juillet.

Les prochaines réunions du conseil municipal sont fixées vendredi 23 septembre, vendredi 9 décembre, vendredi 16 mars 2012 et vendredi 15 juin 2012.

Indemnités votées à l'unanimité

Les indemnités du maire et des adjoints ne soulèvent aucune question au sein de la municipalité. Elles restent identiques à celles déjà versées et elles ont été adoptées à l'unanimité par le conseil municipal lors de la séance du 23 juin par quinze voix pour.

Jeudi 15 septembre 2011



Buxières-lès-Villiers. Mme Sandrine Richelandet dirige la classe regroupant le CP et la grande section de maternelle. Avec 23 enfants l'effectif reste stable.



La gym va bon train

19 Septembre 2011

Des cours de gym ont lieu tous les lundis soir, à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec, de 20 h à 21 h. Une vingtaine de personnes y participent. Il est encore possible de s'inscrire. Les cours sont animés par Jean-François Beaugrand, diplômé d'Etat.

Par ailleurs, des séances de sophrologie ont lieu tous les mercredis soir au groupe scolaire de Villiers-le-Sec, de 18 h 30 à 19 h 30, avec Corinne Humbert, sophrologue.

Renseignements auprès de Sylvie Foissey et Corinne Humbert.





Vendredi 23 septembre 2011

CONSEIL MUNICIPAL

Un nouveau plan de circulation

Le conseil municipal s'est réuni le 23 septembre sous la présidence du maire, Laurence Meunier.

Suite aux recommandations de la commission Urbanisme, réunie à plusieurs reprises et à l'exposé du maire concernant un nouveau plan de circulation pour les rues du Levant, Riochey et la place du Chêne, le conseil municipal a approuvé le plan de circulation. Les édiles ont autorisé Laurence Meunier à signer les différents arrêtés et l'a chargée d'en informer par écrit la population avant sa mise en application. Le nouveau plan de circulation a pris effet lundi 5 septembre.

Tarifs service cantine-garderie 2011-2012 : après exposé des comptes de la cantine-garderie pour l'année scolaire 2010-2011 par Laurence Meunier, maire et chargée du dossier, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les tarifs de la cantine-garderie par rapport à l'année scolaire 2010-2011. Elle a également signalé que les effectifs scolaires pour la rentrée prochaine sont stables.

Tarifs de la salle des fêtes : Annie Verset a donné le bilan des comptes de la salle des fêtes. Elle fait part également du compte rendu de la visite de sécurité qui a eu lieu courant juillet avec les différents services de la préfecture. Le maire a proposé de revoir le règlement intérieur de la salle des fêtes et de demander un chèque de caution pour toutes les personnes louant les locaux. Annie Verset prévoit de réunir la commission communale de sécurité. Le conseil municipal a décidé d'augmenter de 1 % les tarifs pour les personnes extérieures et de ne pas augmenter les tarifs pour les habitants de la commune.

Règlement intérieur du service cantine-garderie périscolaire : Le maire a présenté le règlement intérieur de la cantine-garderie et a demandé son

approbation au conseil municipal. Le conseil municipal a apporté quelques précisions et l'a approuvé à l'unanimité.

Schéma départemental de coopération intercommunal : le maire a présenté les orientations données par le préfet concernant le Schéma départemental de coopération intercommunal. Le conseil municipal a pris connaissance du document complet mis à disposition à la mairie et n'a émis aucune objection majeure.

Laurence Meunier et le premier adjoint (délégué au Siae de Brethenay) ont exposé leur position favorable à la fusion des deux syndicats (Brethenay et Orges).

Au fil des dossiers

- Jacky Rosier, premier adjoint, a rendu compte des différents travaux dans la commune (terrassment, mise en place de panneaux de circulation, escalier d'accès et bancs à la salle des fêtes). En ce qui concerne les travaux de voirie de la rue Riochey, il prévoit de réunir rapidement la commission Urbanisme afin que le maire puisse lancer l'appel d'offres.

- Laurence Meunier a informé le conseil municipal qu'elle a reçu, avec deux adjoints, une quinzaine de candidats pour le recrutement d'un adjoint technique territorial, suite à la demande de mise en disponibilité d'un agent pour une année à partir du 1^{er} septembre qui a été acceptée. Elle recevra le candidat choisi pour confirmation. Elle a aussi informé le conseil municipal que l'employé communal titulaire n'a pas repris son poste au mois d'août. Il fait l'objet d'une procédure d'abandon de poste comme l'y oblige la loi.

- Marc Corneux, 3^e adjoint, présente un dossier concernant la mise en place possible d'un terrain multisports en remplacement du terrain de tennis.

- Véronique Catherinet présente un bilan rapide des animations du 14 juillet. Le maire a réitéré sa demande concernant les statuts du comité des fêtes. Elle a demandé à l'adjoint chargé du dossier de prévoir une réunion avec les personnes concernées et elle-même. La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au vendredi 21 octobre.





CONSEIL MUNICIPAL

La communauté d'agglomération voit le jour

Le conseil municipal s'est réuni le 21 octobre sous la présidence du maire, Laurence Meunier.

Communauté d'agglomérations et nouveaux statuts : l'exposé et les explications sur la transformation de la communauté de communes du Pays chaumontais en communauté d'agglomérations ont été faits par Jean-Michel Zupan, directeur des services de la Ville de Chaumont et de la CCPC et Fabienne Febvre, responsable des services juridiques de la Ville de Chaumont. Au vu du projet de statuts mis en consultation et après un large débat, le conseil municipal a décidé l'adhésion à la transformation de la communauté de communes en communauté d'agglomérations et a approuvé les statuts de ladite communauté par dix voix pour et cinq abstentions.

Remplacement du personnel communal : Laurence Meunier a informé le conseil municipal qu'il peut être nécessaire de remplacer le personnel pour tout arrêt de maladie, congés, accidents de travail, mise en disponibilité. Le conseil municipal, à l'unanimité, a autorisé le maire

à recruter des agents municipaux en cas de besoin.

Cantine scolaire : le maire a fait part au conseil municipal qu'il était nécessaire de renouveler la convention pour la fourniture de repas au service de la cantine périscolaire et de mettre à jour celle-ci. Elle a également donné lecture de la convention liant la commune avec la société Estredia-Scolarest qui sera renouvelable tous les ans. Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité cette mise à jour.

Affouages : le maire a présenté le projet de règlement intérieur des affouages qui sera mis en place dès cette année. Le conseil l'a approuvé à l'unanimité. Le maire a informé également que les inscriptions pour les affouages 2011-2012 se feront en mairie aux heures d'ouverture du public entre le 2 et le 8 novembre.

Enfin, le maire a informé le conseil municipal que les affouages pour l'année 2012 se feront dans les parcelles 21 et 22 aux Grands-Bois et qu'il y a lieu de fixer le tarif du stère pour l'année 2012. Le conseil municipal a fixé à 7 € TTC le prix du

stère pour les affouages 2012 par douze voix pour et trois abstentions.

Plan de circulation : il semblerait que les habitants de la commune soient satisfaits du nouveau plan de circulation mis en place en septembre. La circulation de la rue du Levant a diminué fortement permettant ainsi aux piétons de circuler en toute sécurité. Le sens interdit rue Riochey a permis également d'en limiter la circulation et d'éviter la traversée de la D 65. Laurence Meunier a rappelé également que les travaux d'enfouissement des réseaux et de réfection rue Riochey commencent dès le printemps 2012.

Le maire a informé également de prochains travaux sur la D 65 en novembre afin d'amener la fibre optique jusqu'au 61^e RA.

Dissolution du comité des fêtes : Marc Corneux a informé les conseillers que lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14 octobre, il a été décidé de la dissolution du comité des fêtes.

Le maire réunira en novembre la commission des fêtes avec tous les présidents des différentes associations de la commune pour déterminer si ces associations pensaient reprendre à leur compte les manifestations organisées jusqu'à présent par le comité des fêtes.

Au fil des dossiers

Cérémonie du 11 novembre : Annie Verset a donné lecture du programme. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes avec distribution d'une pâtisserie aux enfants du village.

"Pompidou mobile" : les élèves de grande section de maternelle ainsi que toutes les classes de primaire vont visiter le centre "Pompidou mobile" les 17 novembre et 5 janvier. Le transport scolaire sera pris en charge à hauteur de 50 % par le Conseil général.

Listes électorales : leur révision a débuté avec la réunion des membres de la commission samedi 15 octobre.

Rythmes scolaires : afin d'améliorer les rythmes scolaires, le maire a informé de la décision de report des cours du vendredi 18 mai au mercredi 2 novembre et de ceux du lundi 7 mai au mercredi 9 mai 2012.

Patrimoine forestier : M. Vial, garde-forestier, a proposé à l'ensemble du conseil municipal une découverte du patrimoine forestier local. La date reste à déterminer.



LA FÊTE FORAINE

Du soleil pour la fête foraine

27 octobre 2011



Dimanche après-midi, la fête foraine, fête patronale du village, s'est déroulée sous un beau soleil mais par une température un peu fraîche. Cela n'a pas empêché les parents et grands-parents d'emmener les enfants sur les manèges. Une bonne partie de l'après-midi, le manège enfantin a fait la joie des bambins avec en plus, l'occasion pour certains d'attraper le pompon, pour un tour gratuit. Les autos-scooters n'ont pas été en reste, ados et parents se sont pris au jeu et ont investi la piste pour des bonnes parties de rigolade. L'ambiance de fête était bien là, le jeu de pièces n'a guère arrêté et pour terminer le tour de fête, un passage au tir à la carabine pour tester son adresse et un petit arrêt à la confiserie s'imposait pour une sucette aux petits. La fête fonctionnera encore dimanche 30 octobre.



Le
Beaujolais
nouveau
est arrivé

23 novembre 2011



Beau succès pour la soirée beaujolais

Jeudi 17 novembre, à la salle des fêtes, la soirée beaujolais, organisée pour la première fois par l'association Buggy Story, a remporté un beau succès. Plus d'une centaine de personnes ont répondu favorablement à cette invitation. Le beaujolais nouveau a été bien apprécié, avec modération bien sûr, accompagné d'assiettes garnies salées et sucrées.



lundi 5 décembre 2011

Effectif en hausse à la cantine scolaire



Depuis la rentrée scolaire, le nombre d'enfants inscrits à la cantine scolaire est en augmentation par rapport à l'an dernier. Désormais, trois personnes ont la charge de servir les repas et de s'occuper des enfants. Il s'agit de Nathalie Charrier, Géraldine Iddir et Mickael Couvé. Une bonne ambiance règne au réfectoire. Les enfants sont ravis de partager leur repas avec leurs camarades.



CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 9 décembre 2011

Le comité des fêtes prépare les animations 2012



Le conseil municipal s'est réuni le 9 décembre sous la présidence du maire Laurence Meunier.

Convention pour un point-lecture avec la Médiathèque départementale : après avoir entendu l'exposé du maire, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de créer un point-lecture.

Subvention aux écoles maternelles et primaires, année 2011 : le conseil municipal a fixé, à l'unanimité des membres présents, à 7 € par enfant de la commune, de verser une subvention de 476 € aux écoles maternelle et primaire du regroupement pédagogique pour l'arbre de Noël des écoles.

Redevance des ordures ménagères : au vu du montant de la contribution demandée par le Smictom Centre et le nombre d'habitants prévu pour l'année 2012, le conseil municipal a fixé, à l'unanimité, à 88 € par habitant la redevance des ordures ménagères pour l'année 2012.

Autorisation d'estimer en justice : suite à l'arrête de radiation des

cadres prononcé le 18 août 2011, l'agent conteste l'arrête devant le tribunal administratif. Le conseil municipal, à l'unanimité, a donné l'autorisation au maire à ester en justice.

Coupure de l'éclairage public la nuit : le conseil municipal a autorisé le maire à couper l'éclairage public pendant la nuit entre 23 h 30 et 6 h 30. Cette disposition n'entraînera aucune mise en danger pour la sécurité routière, permettra une économie d'énergie et réduira le coût financier de l'éclairage public pour la commune.

Compte-rendu de la commission des fêtes : il a été mis en place un calendrier pour les manifestations des différentes associations qui se dérouleront en 2012. Plusieurs associations reprendront certaines manifestations mises en place par le comité des fêtes. En ce qui concerne les vœux de la municipalité, ceux-ci auront lieu samedi 7 janvier, à 18 h 30, à la salle des fêtes. Des invitations pour les nouveaux habitants ont été

envoyées. Seront aussi donnés les résultats du concours de dessins d'enfants du service de la garderie périscolaire. Plusieurs autres manifestations comme un vide-greniers et une randonnée pédestre devraient voir le jour courant juin.

Compte-rendu de la CCPC : pour la commission "transports", la société a fait un premier bilan suite à la modification des horaires, des réseaux de bus de ville et des transports scolaires et taxi-bus. En ce qui concerne la commission "aménagement du territoire", il y aura la création d'une zone de développement éolien suite à la mise en place du Grenelle 2 de l'environnement.

Rue Riochey : l'appel d'offres est paru dans *Le Journal de la Haute-Marne* du 20 novembre. Les entreprises ont un mois pour répondre et faire leurs offres. Une convention a été signée avec le Sdehm pour l'effacement des réseaux d'éclairage. **Smictom Centre :** le Smictom

Centre a décidé de ne pas augmenter le tarif des ordures ménagères pour l'année 2012, soit 90 € par personne.

Bâtiments communaux : un poêle pour le chauffage de l'église a été commandé. Le mur du cimetière se dégrade et s'écroule même à certains endroits chez des particuliers. Il est demandé aux conseillers de réfléchir au devenir du mur ainsi que de la petite parcelle de jardin y attenant. En ce qui concerne l'ancien local de La Poste, aucune demande n'a encore été faite.

Viabilité hivernale : les dispositions ont été prises en cas d'épisode neigeux (prêt d'un tracteur, montage de la lame de déneigement, plan de déneigement, stock de sel). Le maire a reçu le plan de viabilité hivernale des routes (prioritaires ou non) par le Conseil général.

Passage à niveau route de Châtillon : des travaux de rénovation sur le passage à niveau route de Châtillon ont été entrepris du lundi 12 au 20 décembre.



samedi 10 décembre 2011

Ça sent les vacances de Noël pour les enfants



Samedi 10 décembre, à l'approche des vacances de Noël, une cinquantaine d'enfants âgés de 3 à 11 ans, ont répondu à l'invitation de la commune pour se rendre au cinéma à Chaumont. Après la séance, tous se sont retrouvés à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec, accompagnés des parents, pour un goûter festif avant l'arrivée du père Noël. Celui-ci est arrivé en fin d'après-midi, les bras chargés de chocolats et de friandises.



Noël à la cantine

Jeudi 15 décembre 2011



Jeudi 15 décembre, la trentaine d'enfants fréquentant la cantine scolaire a eu droit à un repas amélioré pour fêter Noël. Nathalie s'est équipée du bonnet lumineux du père Noël pour servir les repas, et surtout pour distribuer un petit père Noël en chocolat et un sachet de friandises à chaque enfant. Dans l'après-midi, les festivités ont continué par un goûter offert par les écoles et une distribution de chocolats par le père Noël.

